



LETTRE D'INFORMATION

Mai 2022

Sommaire :

- Cérémonie citoyenne
- Rencontre avec les acteurs économiques de la commune
- Permanence aide mobilité
- Restaurant scolaire
- A vos agendas !

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

☎ 05 49 56 71 24

✉ mairie.stjulienlars@wanadoo.fr

🌐 saintjulienlars.fr

📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

Cérémonie Citoyenne

C'était une grande première sur la commune !

Madame le Maire a souhaité consacrer un temps solennel aux 30 nouveaux jeunes électeurs inscrits sur les listes électorales. Ils allaient voter pour les élections présidentielles et, ou législatives. Leur carte ainsi qu'un livret citoyen leur ont été remis.

La cérémonie a eu lieu samedi 26 mars dans la salle du conseil, lieu empreint d'histoire et de symboles : Liberté, égalité, fraternité. L'engagement associatif et autres valeurs humaines ont été évoqués.

Mme Le Maire a rappelé les valeurs essentielles de la République qui prennent tout leur sens dans le contexte actuel. Ses propos étaient illustrés par la mise en valeur du buste de Marianne, du drapeau tricolore, du drapeau Européen, et de la photo du Président de la République.

Enfin, comme l'a rappelé Mme Le Maire : " les hommes ne naissent pas citoyens, ils le deviennent" (Spinoza).

Un verre "citoyen" a clôturé cette cérémonie très conviviale et appréciée par les nouveaux électeurs et leurs parents.



Engagement des élus auprès des artisans et commerçants

Le 14 avril dernier, Benoît Rousseau adjoint chargé du développement économique et la transition énergétique, Jean-Philippe Berjonneau adjoint à la voirie et biodiversité, Jean-Luc Vergnaud adjoint aux bâtiments et Madame le Maire ont rencontré les artisans et commerçants de la commune.

Des sujets tels que la crise sanitaire, le conflit en Ukraine ont été abordés ainsi que les impacts associés.

Le Fab-Lab ouvert depuis 2017 à la population, aux écoles, aux personnels de la collectivité, aux acteurs économiques a suscité de nombreux échanges et un intérêt évident.

Cette réunion avait été précédée par des entretiens avec les exploitants agricoles l'été dernier. D'autres temps forts seront programmés avec l'ensemble des acteurs économiques.

C'est essentiel pour la dynamique de notre commune.

Permanence aide à la mobilité à moindre coût

En collaboration avec le centre socio-culturel de la Blaiserie, Mme Cerda assure depuis le 5 avril **tous les mardis matin au 42 rue de Chauvigny une permanence en tant que conseillère mobilités.**

Sa mission consiste à trouver des solutions de mobilités à des personnes répondant à des critères définis et suivies par la Mission Locale et d'insertion ou ayant contacté le CCAS de Saint Julien l'ars.

Prochainement, 2 scooters seront proposés à la location pour ces personnes.

Restaurant scolaire : un niveau d'excellence reconnu par la Direction Départementale de la Protection des Populations



C'est une fierté pour notre commune et rassurant pour les parents d'élèves. Suite à une inspection inopinée et aléatoire, au titre de la sécurité sanitaire opérée par la DDPP le 8 mars 2022 dans le restaurant scolaire de l'école, le chef David Buchet a obtenu le label le plus élevé dans l'échelle de graduation : niveau d'hygiène très satisfaisant.

C'est une juste reconnaissance du travail accompli par toute l'équipe et la qualité des process mis en place par David depuis son arrivée en poste il y a 11 ans.

Le chef lui même explique que c'est le travail d'équipe qui a payé en citant et remerciant Marie-Jeanne Delouzillieres, Laure Méricard, Aurore Rouillon et Elsa Vergnaud.

Il associe à cette réussite sa hiérarchie et les élus qui font preuve de réactivité en mettant à sa disposition des moyens pour travailler dans de bonnes conditions.

David et son équipe redoublent d'effort pour servir 300 repas quotidiennement tout en alliant la qualité des plats proposés, en privilégiant les circuits courts et la découverte du goût tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires.

Bravo à toute l'équipe !



Ce label sera affiché à la cantine. A titre d'information et de comparaison, seuls 3 établissements de restauration collective l'ont obtenu sur Poitiers et 1 seul sur Châtelleraut (source site gouvernemental alim'confiance).

A VOS AGENDAS !



Samedi 21 mai : Mai à vélo organisé par le Conseil Communal des Jeunes, l'association des cyclotouristes de la Vienne et l'association VTT Vienne et moulière en partenariat avec Grand Poitiers

3 parcours cyclistes sur route, 3 parcours vvt sur chemins seront proposés aux participants (parcours d'une dizaine de kilomètres avec des départs toutes les 1h30 (14h-15h30-17h)

Samedi 11 juin : Nettoyons la commune (Rdv à 9h30 aux ateliers municipaux). Attention, cette fois-ci l'évènement a lieu un samedi !

Samedi 25 juin : Saint Ju fête l'été ! Après-midi et soirée festives organisées par les élus du Conseil Communal des Jeunes et la municipalité.



- De 14h à 18h : animations gratuites (Laser game, mur digital, jeux de société, animations sportives etc)
- De 18h à 23h : Concert (chorale "si ça vous chante") et animation Karaoke gratuits. Buvette et restauration possible sur place.